

Pandora Papers

1/6

PARADIS FISCAUX



**ICIJ** INTERNATIONAL CONSORTIUM of INVESTIGATIVE JOURNALISTS

Après LuxLeaks, SwissLeaks ou les Panama Papers, « Le Soir » vous fait plonger cette semaine dans la boîte de Pandore de la finance offshore, grâce aux Pandora Papers. Les différents volets de cette nouvelle enquête internationale, d'une ampleur totalement inédite, seront publiés jusqu'au samedi 9 octobre dans votre journal.

LA FUITE

11.903.676 documents → 2.940 gigaoctets

1996 - 2020 années des documents disponibles

LES RÉSULTATS

29.783 bénéficiaires de sociétés offshore identifiés  
35 chefs d'Etat ou de gouvernement

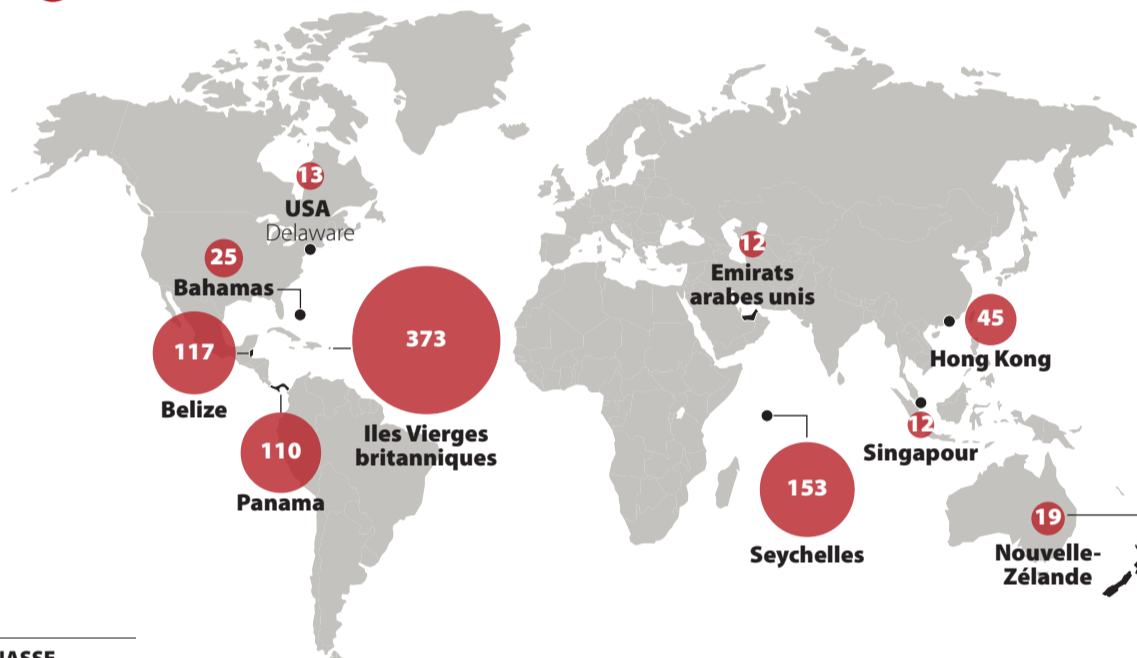
# Une fuite historique de 11,9 millions de documents financiers, où l'on retrouve plus de 1.200 Belges

« Le Soir », en collaboration avec l'ICIJ, publie une nouvelle enquête sur les plus célèbres paradis fiscaux du globe. Une collaboration journalistique d'une ampleur inédite, qui a réuni 617 journalistes et permis d'identifier plus de 29.000 bénéficiaires de sociétés offshore.

**Les 10 juridictions préférées des Belges**

Sur base des 923 cas où nous avons pu identifier le paradis fiscal

XX Nombre de sociétés identifiées liées à un Belge



**Les célébrités sont de sortie**

Parmi les 29.000 bénéficiaires de sociétés offshore identifiés dans cette nouvelle fuite, plusieurs noms pourraient faire la une des magazines « people ». On retrouve par exemple l'icône mondiale de la pop sir Elton John, la diva colombienne Shakira, l'ex-Beatles Ringo Starr ou encore le chanteur de charme Julio Iglesias. Voilà pour le volet musical. La top model Claudia Schiffer s'est également aventurée en offshore, tout comme la comédienne Monica Bellucci ou le célèbre architecte espagnol Santiago Calatrava (à qui l'on doit notamment les gares de Liège et, demain, de Mons). Les sportifs ne sont pas en reste, dans les Pandora Papers, avec l'une des stars du PSG, Angel Di Maria, ou les papes de la Formule 1 Bernie Ecclestone et Flavio Briatore. Ces célébrités feront l'objet du deuxième volet de l'enquête, publié dès mardi matin dans *Le Soir*. x.c.

XAVIER COUNASSE  
JOËL MATRICHE  
(AVEC ICIJ)

Un geste, même le plus anodin, peut parfois faire entrer un nom dans la mémoire collective. Pandore, par exemple, doit sa notoriété au simple fait d'avoir ouvert une boîte, laissant s'échapper par la même occasion tous les maux de la terre. En 2021, l'histoire se répète. Une nouvelle « boîte » vient de s'ouvrir. Et risque de provoquer quelques remous.

Comme il faut vivre avec son temps,

la jarre de Pandore a pris la forme d'un disque dur, contenant plus de 11,9 millions de documents datés de 1996 à 2020. Documents qui contiennent quelques précieux secrets, que leurs propriétaires avaient tenté de cacher bien au chaud derrière des sociétés offshore ou autre paravent du même type (trusts, fondations...). Mais voilà, le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ), dont fait partie *Le Soir*, est passé par là. Et est en mesure de lever le voile sur le contenu de cette « boîte », version 2021. On y trouve plus de

29.000 bénéficiaires de sociétés écrans, logées aux quatre coins du globe. C'est plus du double que lors des Panama Papers, qui avaient déjà secoué la planète en 2016. Parmi ces bénéficiaires, 35 chefs d'Etat, 133 milliardaires, quelques stars du ballon rond, de grands criminels, une poignée de figures du show-biz... et une majorité d'inconnus.

Vu l'ampleur de la tâche, plus de 600 journalistes, représentant 151 médias, se sont associés pour se lancer dans l'analyse des documents (qui a démarré il y a près de deux ans), faisant de cette enquête le plus gros projet collaboratif journalistique qui ait jamais existé.

Voici les « Pandora Papers ».

**14 cabinets pour le prix d'un**

Cinq ans après les Panama Papers, l'ICIJ revient avec une nouvelle fuite colossale de données financières - la plus volumineuse que le consortium ait eue à traiter (près de 3.000 gigas). En 2016, les données au cœur de la fuite concernaient exclusivement le cabinet panaméen Mossack Fonseca, spécialisé dans la création de sociétés offshore. Cette fois, la logique est la même... mais la fuite vise 14 cabinets, basés aux Seychelles, aux îles Vierges britanniques, ou encore à Hong Kong. De quoi jeter un regard inédit sur ce qu'on peut qualifier de réelle « industrie offshore ».

Alors que ces juridictions, souvent exotiques, sont réputées pour leur culte de la discrétion (ou de l'opacité, c'est selon), les Pandora Papers font tomber le masque des bénéficiaires de sociétés offshore utilisées pour détenir, incognito, un compte bancaire, un jet privé, un yacht de luxe ou des œuvres d'art de Picasso et de Banksy, pour ne citer que quelques exemples.

**Même pas peur**

Côté belge, *Le Soir* et ses partenaires flamands de *Knack* et du *Tijds* ont épluché tous les documents où le mot-clé « Belgique » apparaissait (et ses dérivés Belgium, Belgica...). Soit plus de

33.700 fichiers, contenant parfois plusieurs centaines de pages. Un travail de fourmi, qui a permis d'identifier 1.217 personnes de nationalité belge ou résidents dans notre pays liés à une offshore. Ils en sont parfois bénéficiaires, mais peuvent également être mandataires, administrateurs, directeurs, et on vous épargne le catalogue des autres titres ronflants. Un intermédiaire bruxellois gère par exemple 56 entités offshore à lui seul, pour le compte de tiers. Nos recherches ont également permis d'identifier 22 avocats, tous établis avenue Louise, qui ont « offert » leurs services à des citoyens désireux de goûter aux joies de l'offshore. Parfois pour les aider à créer une société, pour les représenter dans diverses réunions... ou pour régulariser leur situation avant que le fisc ne s'en mêle.

Cette liste « belge » est plus copieuse encore que celle des Panama Papers, avec 732 cas identifiés. Et l'ouverture de 269 dossiers auprès de l'administration fiscale. Les cas figurant dans les Pandora Papers sont, pour majorité, inédits : seuls 33 noms apparaissent déjà dans les Panama Papers. Les précédents « Leaks » n'ont d'ailleurs pas suffi à décourager les *aficionados* des territoires offshore. Certains ont en effet pris la décision de quitter le cabinet Mossack Fonseca, après les Panama Papers, pour... migrer vers un nouvel agent offrant des prestations similaires. Selon l'analyse réalisée par l'ICIJ, plusieurs centaines d'offshore ont opté pour un transfert de ce type, vers l'un des 14 cabinets au cœur de la nouvelle fuite.

**2.000 euros pour s'offrir le Belize**

Parmi ces cabinets, trois semblent plus particulièrement attirer le chaland belge : Alcolgal, Trident et SFM (voir infographie). Chez SFM, par exemple, il faut déboursier 2.010 euros pour créer une société « boîte aux lettres » au Belize, avec ouverture d'un compte bancaire sur l'île volcanique de Saint-Vincent et hommes de paille en couverture, pour éviter que le nom réel du

KROLL

